



Organisation des enseignements et modalités de contrôle des connaissances

Premier cycle des études médicales

Dispositions :

Réglementation

Les enseignements et les examens du premier cycle des études médicales sont organisés conformément aux dispositions de l'arrêté du 22 mars 2011.

Examens

La vérification des aptitudes et des connaissances donne lieu à deux sessions d'examens par an ; la présence aux Travaux dirigés et/ou Travaux Pratiques donne lieu à une évaluation (présence, oral, compte –rendus...) sous la forme de contrôle continu.

Les résultats résultent d'une pondération entre les résultats obtenus, d'une part au contrôle continu, d'autre part à l'examen terminal.

Le contrôle continu ne peut faire l'objet d'une session de rattrapage. Seul l'examen terminal peut être repassé.

Assiduité

La présence **aux enseignements d'Anglais**, aux **Travaux pratiques à l'enseignement de sémiologie pratique ainsi qu'aux stages** est obligatoire.

Toute absence non justifiée en sémiologie pratique entraîne un 0/20 à la totalité de l'UE de Sémiologie.

Toute absence non justifiée en TP et en anglais entraîne un 0/20 à la note de présence.

Toute absence à ces enseignements doit être justifiée par un motif valable (maladie, convocation officielle...) dans les 48 heures à la Scolarité du premier cycle.

Notes et résultats

Les notes sont communiquées aux étudiants à la fin de chaque semestre pour information avant délibération du jury. Les étudiants disposent d'un délai de 8 Jours après parution des résultats sur l'Espace Numérique de Travail (ENT) pour demander accès à leur copie. Cette communication n'est pas de nature à entraîner, en cas de contestation de la note, sauf erreur matérielle, la remise en cause ni de celle-ci ni du résultat final de l'examen.

Passé ce délai toute demande de duplicata de copie sera rejetée.

Les résultats définitifs seront prononcés par le jury à l'issue de chaque session d'examen.

Jury

Le Président de l'Université nomme le jury sur proposition du directeur de l'UFR de Santé.

En cas d'empêchement majeur de l'un d'entre eux, le jour de la délibération, il devra se faire représenter par un enseignant titulaire qui a participé à l'enseignement du module. La présidence sera assurée par le Doyen de la Faculté ou son représentant. Le Jury a seul le pouvoir lors de chaque délibération d'arrêter **définitivement les résultats**. L'admission, le statut AJAC et l'ajournement sont prononcés par le jury.

La décision du jury est collégiale et souveraine.

Validation de la deuxième année et de la troisième année des études médicales :

La validation de l'année d'études est obtenue en application des règles suivantes :

L'étudiant doit :

- s'être présenté à l'ensemble des épreuves.
- avoir participé aux TP et TD et à la sémiologie pratique.
- avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10 / 20 à chaque UE.
- avoir validé l'ensemble des stages qui sont obligatoires (soins infirmiers, AFGSU).

Les étudiants ajournés à la 1ère session avec une ou des notes inférieures à 10/20 doivent présenter à la 2ème session toutes les épreuves pour lesquelles ils n'ont pas obtenu la note de 10/20 à la 1ère session.

Les étudiants n'ayant pas validé l'ensemble des UE de leur année d'étude devront redoubler.

Les étudiants de deuxième année ayant validé l'ensemble des UE sauf une peuvent être déclaré ajournés autorisés à continuer (AJAC). Dans ce cas, ils pourront s'inscrire en troisième année avec une UE de retard.

Attention :

Le statut AJAC n'est pas autorisé entre le premier et le second cycle. Les étudiants seront admis à s'inscrire dans le second cycle sous réserve d'avoir validé l'ensemble des UE du premier cycle.

Organisation des enseignements et des examens du premier cycle des études médicales :
Deuxième année de médecine (L2)

- Enseignements :

PREMIER SEMESTRE				
Unités d'enseignements	ECTS	heures enseign.	Durée examen	Modalités Examen
Nutrition	5	35	45 mn	QROC, QCM, questions rédactionnelles
Bases moléculaires et cellulaires des pathologies	2	15	30 mn	Contrôle continu : travail de groupes (20%) Contrôle terminal : QROC, QCM (80%)
Bases moléculaires cell et tissu. Des traitements médicamenteux	4	36	30 mn	QROC, QCM, questions rédactionnelles
Biomédecine quantitative	3	20	30 mn	QROC, QCM, questions rédactionnelles
Génétique médicale**	4	32	45 mn	QROC, QCM, questions rédactionnelles
Sémiologie générale*	3	20	45 mn	QROC, QCM, questions rédactionnelles
Sémiologie pratique	4			Présence obligatoire

* enseignements mutualisés avec la filière maïeutique et les L3 pharmacie.

** enseignements mutualisés avec la filière maïeutique et les L3 médecine.

DEUXIEME SEMESTRE				
Unités d'enseignements	ECTS	heures enseign.	Durée examen	Modalités Examen
Bases fondamentales hémato/Immuno*	3	30	30 mn	QROC, QCM, questions rédactionnelles
Biopathologie tissulaire	3	27	30 mn	QROC, QCM, questions rédactionnelles
Hormonologie, reproduction*	7	45	60 mn	QROC, QCM, questions rédactionnelles
Immunologie**	2	16	30 mn	QROC, QCM, questions rédactionnelles
Revêtement cutané	5	20	45 mn	QROC, QCM, questions rédactionnelles
Tissu sanguin**	5	30	45 mn	QROC, QCM, questions rédactionnelles
Sémiologie pratique	4			Présence obligatoire

* enseignements mutualisés avec la filière maïeutique.

** enseignements mutualisés avec les L3 médecine.

Enseignements annuels				
Unités d'enseignements	ECTS	heures enseign.	Durée examen	Modalités Examen
Anglais	3	35	CC +CT	Session 1 : 20% (présence et assiduité) 80% note (devoirs et oraux en séances) Session 2 : 20% (présence et assiduité) 80 % 1h30 écrit
UE libres (1 sur 5)				
séminaires d'introduction à l'épistémologie des maladies de la santé et des soins	3	20		CC : travail de groupe - présentation orale (20 min)
Compétences numériques	3	20	60 mn	QCM
Droit de la santé et de la Bioéthique	3	20	60 mn	présence (40%) + examen terminal (60%)
Tutorat*	3	6		Oral/Rapport d'activité
Relation médecin/malade	3	20	60 mn	QCM/QROC/Question rédactionnelle
Sociologie de la sexualité	3	20	60 mn	Oral ou Question rédactionnelle
Langues étrangères	3	20		Présence notée et évaluation écrite et/ou oral
Chant	3	28		Présentiel
Théâtre	3	28		Présentiel

*cette UE n'est ouverte qu'aux étudiants recrutés comme tuteurs.

- **Stages**

Stage d'initiation aux soins infirmiers

Les étudiants doivent effectuer un stage d'initiation aux soins infirmiers, d'une durée de quatre semaines incluant 1 semaine théorique et 3 semaines pratiques à temps complet, dans un service hospitalier public ou privé. Ce stage doit être réalisé dès les résultats de la PACES. Il est pris en compte dans la validation de la deuxième année.

Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU niveau 1)

Les étudiants doivent passer et obtenir l'AFGSU niveau 1. Les dates de cette formation sont définies conjointement par la Faculté de Médecine et le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgences (CESU) ; les étudiants doivent impérativement participer aux groupes dans lesquels ils sont affectés.

Troisième année de médecine (L3)

- **Enseignements :**

PREMIER SEMESTRE				
Unités d'enseignements	ECTS	heures enseign.	Durée examen	Modalités Examen
Appareil digestif	6	40	45 mn	QROC, QCM, questions rédactionnelles
Appareil locomoteur	4	36	45 mn	QROC, QCM, questions rédactionnelles
Appareil neurosensoriel	6	50	60 mn	QROC, QCM, questions rédactionnelles
Génétique médicale**	4	32	45 mn	QROC, QCM, questions rédactionnelles
Rein et voies urinaires	4	32	45 mn	QROC, QCM, questions rédactionnelles
Sémiologie pratique	4			Présence

** enseignements mutualisés avec la filière maïeutique et les L2 médecine.

DEUXIEME SEMESTRE				
Unités d'enseignements	ECTS	heures enseign.	Durée examen	Modalités Examen
Agent infectieux	6	50	60 mn	QROC, QCM, questions rédactionnelles
Appareil respiratoire	5	45	60 mn	QROC, QCM, questions rédactionnelles
Immunologie**	2	16	30 mn	QROC, QCM, questions rédactionnelles
Tissu sanguin**	5	30	45 mn	QROC, QCM, questions rédactionnelles
Système cardiovasculaire	5	36	60 mn	QROC, QCM, questions rédactionnelles
UE1 – Apprentissage de l'exercice médicale	8	55	60 mn	QROC, QCM
Sémiologie pratique	4		Examen clinique	Présence + Evaluation pratique de fin de cursus en sémiologie pratique.

** enseignements mutualisés avec les L2 médecine.

Enseignements annuels				
Unités d'enseignements	ECTS	heures enseignements maximum	Durée examen	Modalités Examen
Service Sanitaire	5	50	-	Formation théorique en ligne à valider au semestre 1 et formation pratique à valider au semestre 2
Anglais	3	35	CC +CT	Session 1 : 20% (présence et assiduité) 80% note (devoirs et oraux en séances) Session 2 : 20% (présence et assiduité) 80 % 1h30 écrit
UE libres (1 sur 2)				
UE Master 1*		20		Selon les modalités du Master choisi.
C2i		Autoformation en ligne, validation par le CEMU		

Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU Niveau 2)

Les étudiants doivent passer et obtenir l'AFGSU niveau 2. Les dates de cette formation sont définies conjointement par la Faculté de Médecine et le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU) ; les étudiants doivent impérativement participer aux groupes dans lesquels ils sont affectés.

Dispositions communes L2-L3

UE libres :

Au cours de leur premier cycle les étudiants doivent choisir et valider une UE libre. Celle-ci doit être validée en deuxième année.

Sémiologie pratique :

Au cours de leur premier cycle, les étudiants suivent un enseignement de sémiologie pratique sous la responsabilité d'un référent pédagogique.

Les étudiants sont affectés dans des groupes de sémiologie dans des services hospitaliers.

L'évaluation de la sémiologie pratique est faite tout au long de la deuxième et de la troisième année de médecine par la présence obligatoire à ces enseignements **et** par un examen pratique en fin de troisième année qui couvre les enseignements des deux années du premier cycle.